

# Abus sexuels : les 4 résolutions fortes des évêques de France

Au terme de leur assemblée plénière à Lourdes, les évêques français ont pris une série de résolutions ce lundi 8 novembre pour tenter de résoudre la crise des abus sexuels dans l'Eglise, quelques semaines après la remise du rapport de la ClASE. Ils demandent notamment des visites de contrôle de Rome dans les diocèses.



Les évêques annonçant les résolutions votées au terme de leur assemblée plénière le 8 novembre 2021. - Laurent Ferriere / Hans Lucas / Hans Lucas via AFP  
Publié le 9/11/2021 à 14:40

## [Église \(/48/sections/eglise\)](#)

Lors d'une conférence de presse très attendue à la fin de **[l'assemblée plénière à Lourdes \(/48/sections/eglise\)](#)**, Mgr Eric de Moulins-Beaufort, président de la conférence épiscopale a énuméré les résolutions phares prises par les évêques pour répondre à la crise des abus sexuels ce lundi 8 novembre. Le vote de l'épiscopat fait suite à l'analyse des préconisations du rapport de la ClASE, remis à l'Eglise le 5 octobre dernier. « *Nous avons compris qu'il nous fallait aller jusqu'au bout*

du travail de vérité que nous avons entamé », a déclaré Mgr de Moulins-Beaufort, rappelant que c'était **l'Église elle-même (/37283/article/non-ce-nest-pas-mal-de-critiquer-leglise-quand-on-laime-lhomelie-de-la-messe-des)** qui avait réclamé **l'enquête de la CIASE (/37120/article/abus-sexuels-ce-que-la-commission-sauve-a-decouvert-dans-les-archives-de-leglise)**. Parmi les résolutions phares, les évêques ont annoncé qu'ils n'auraient pas recours aux dons des fidèles pour **indemniser les victimes (/37128/article/sanctions-levee-du-secret-de-la-confession-reforme-de-leglise-les)**. Ils demandent par ailleurs à Rome d'envoyer des « visiteurs » pour évaluer l'action des évêques dans les diocèses.

## Instance nationale et indemnisation

Voici les quatre résolutions globales énumérées par le président de la CEF, qui ont un « effet immédiat » :

1) La constitution d'une instance nationale indépendante pour **reconnaître et réparer les torts faits aux victimes (/37113/article/330-000-victimes-dabus-sexuels-dans-leglise-revele-le-rapport-sauve)**. Celle-ci, baptisée Instance nationale indépendante de reconnaissance et de réparation (INIRR), sera « *confiée à la juriste Marie Derain de Vaucresson, qui constituera son équipe sur le modèle de la commission Sauvé* », a précisé Mgr de Moulins-Beaufort. La juriste a déjà entamé cette mission. Cette instance aura pour mission d'indemniser les victimes qui se feront connaître.

À lire aussi



**(/37288/article/rapport-de-la-ciase-le-pas-de-geant-des-eveques)**

**Rapport de la CIASE : le pas de géant des évêques (/37288/article/rapport-de-la-ciase-le-pas-de-geant-des-eveques)**

2) Très attendue, la deuxième décision porte sur le mode de financement du fonds d'**indemnisation des victimes (/eglise/vie-de-l-eglise/abus-sexuels-rien-ne-remplacera-une-rencontre-les-yeux-dans-les-yeux-avec-les-victimes-250088)** : les évêques ont décidé de ne pas avoir recours aux dons des fidèles, (allant ainsi dans le sens de la CIASE), mais de financer ce fonds en « *se dessaisissant de biens immobiliers et mobiliers de la CEF et des diocèses* ». « *Jusque-là, nous avons alimenté le fonds ouvert en mars dernier et opérationnel depuis fin septembre avec nos propres cotisations. Mais il nous faut réunir des sommes bien supérieures étant donné l'ampleur de ces abus* », a déclaré Mgr Eric de Moulins-Beaufort. Les évêques vont donc faire l'inventaire des biens dont chacun de leurs diocèses disposent. Les évêques prévoient de contracter un emprunt en attendant d'avoir les fonds nécessaires pour réparer toutes les victimes. Les fidèles qui désirent faire un don pour ce fonds de dotation ne « *seront pas exclus* », a précisé Mgr Dominique Blanchet, vice-président de la CEF.

## **Visites de Rome dans les diocèses et groupes de travail**

3) La troisième décision, lourde de conséquences, « *ne fait pas partie des **recommandations de la Ciase (/37127/article/les-45-recommandations-de-la-commission-independante-sur-les-abus-sexuels-dans)*** », précise Mgr de Moulins-Beaufort. Il s'agit pour les évêques de demander au **pape François (/37133/article/abus-sexuels-en-france-cest-le-moment-de-la-honte-declare-le-pape)** d'envoyer « *une équipe de visiteurs afin d'évaluer cette mission en ce qui concerne la protection des mineurs et de donner, si nécessaire, les suites qui s'imposent à l'issue de leur visite* ». Ces visites pourraient conduire à des sanctions, notamment des démissions d'évêques.

4) La dernière décision globale est de constituer des groupes de travail « *que nous confierons à des personnes laïques, sur un certain nombre de thématiques* ». Pour piloter ces neuf groupes de travail, « *nous embaucherons un coordinateur qui se donnera une méthode de travail. Nous suivrons le travail de ces groupes au long de nos assemblées plénières* », a précisé le président de la CEF. Les groupes de travail portent sur les thèmes suivants :

- Analyse des causes des **violences sexuelles au sein de l'Eglise (/37087/article/1950-1980-annees-noires-des-abus-sexuels-dans-leglise)**
- Accompagnement du ministère des prêtres au long de leur vie
- Accompagnement des prêtres mis en cause
- **Discernement vocationnel (/24198/article/vocation-au-sacerdoce-la-joie-de-repondre-a-lappel-du-seigneur)** et formation des futurs prêtres
- Confession et accompagnement spirituel
- Accompagnement du ministère des évêques
- Partage de bonnes pratiques devant des cas signalés
- **Manière d'associer les fidèles laïcs aux travaux de la Conférence des évêques (/37166/article/apres-le-rapport-sauve-il-est-impossible-de-nous-taire)**
- Moyens de vigilance et de contrôle des associations de fidèles menant la vie commune et de tout groupe s'appuyant sur un charisme particulier.

## **Un tribunal canonique national pour avril**

« *Nous ne pourrions progresser sur ces sujets que si nous acceptons le regard des autres ; il ne faut pas traiter ces cas en interne* », a insisté le président de la CEF. D'où l'importance du tribunal pénal canonique national, « *qui commencera son activité le 1er avril 2022. Ce dernier fait partie des 12 mesures particulières également prévues par les évêques, et devrait permettre plus d'impartialité dans le traitement des affaires, qui*



se réglèrent jusqu'alors à l'échelle diocésaine (généralement avec l'évêque et deux juges). D'autre part, nous signerons un protocole avec les procureurs locaux sur le modèle de celui de Paris » qui permettra une plus grande collaboration avec la justice, a poursuivi Mgr de Moulins-Beaufort.

## À lire aussi



**(/37280/article/petit-enfant-qui-pleure-la-demande-de-pardon-poignante-de-mgr-de-moulins)**

« Petit enfant qui pleure » : la demande de pardon poignante de Mgr de Moulins-Beaufort  
(/37280/article/petit-enfant-qui-pleure-la-demande-de-pardon-poignante-de-mgr-de-moulins)

## 12 mesures particulières :

- 1) La demande d'un audit externe des cellules d'écoute **des personnes victimes (/37140/article/abus-sexuels-dans-leglise-ces-douloureux-temoignages-de-victimes)**, aboutissant à une charte commune et un mode d'évaluation régulier.
- 2) La vérification systématique des antécédents judiciaires de tout agent pastoral (laïc, personne consacrée, clerc) appelé à travailler auprès des mineurs.
- 3) L'instauration pour tous les prêtres (séculiers et religieux) d'un modèle national de célébret mis à jour régulièrement, avec indication de **la faculté de confesser (/foi-chretienne/fondamentaux-de-la-foi/faut-il-forcement-se-confesser-pour-recevoir-le-pardon-de-dieu-104992)**.

4) La participation d'au moins une femme au conseil de chaque séminaire et de maisons de formation, avec droit de vote.

5) La mise en place de mesures de prévention pour les diocèses, les mouvements et les communautés (aménagement des locaux, formation obligatoire, évaluation, règlement...). Elles seront proposées par le Conseil de prévention et de **lutte contre la pédophilie (/famille-education/psychologie/abus-sexuels-dans-la-tete-des-pretres-abuseurs-244212)** et aboutiront à une charte nationale de bonne conduite pour la protection des mineurs.

6) Une recension des risques par un cabinet d'experts ainsi qu'un dispositif de mesures préventives correspondantes.

7) Inclure des laïcs dans les commissions et conseils de la Conférence des évêques de France (CEF).

8) La signature d'un protocole de chaque diocèse avec le ou les parquets locaux.

9) Le transfert pour l'année 2022 au 3ème dimanche de Carême, de la journée de prière pour les personnes victimes de violences et **agressions sexuelles (/politique-societe/justice/non-denonciation-d-agressions-sexuelles-une-plainte-classee-sans-suite-contre-mgr-barbarin-215340)** et d'abus de pouvoir et de conscience au sein de l'Eglise.

10) L'ouverture d'un tribunal pénal canonique national qui entrera en fonction au 1er avril 2022.

11) L'analyse des points doctrinaux mentionnés par le rapport de la CIASE (morale sexuelle, anthropologie, sacerdoce ministériel, instrumentalisation de la Parole de Dieu, distinction entre pouvoir d'ordre et pouvoir de gouvernement ...), par la commission doctrinale de la CEF.

Celle-ci s'appuie pour ce faire sur les compétences des universités catholiques. Elle doit rendre compte de l'avancée de son travail au Conseil permanent avant chaque Assemblée Plénière.

12) La demande au Conseil pour les questions canoniques de préciser **[les recommandations du rapport de la CIASE \(/37262/article/a-lourdes-les-eveques-semparent-du-rapport-de-la-ciase-avec-gravite-et\)](#)** qui doivent être soumises à l'approbation du Saint-Siège, et de les présenter à l'Assemblée plénière de mars 2022.

À lire aussi



**[\(/37279/article/abus-sexuels-leglise-a-genoux-demande-pardon-a-dieu\)](#)**  
Abus sexuels : l'Eglise, à genoux, demande pardon à Dieu ([/37279/article/abus-sexuels-leglise-a-genoux-demande-pardon-a-dieu](#))

**[/5270/auteurs/camille-lecuit](#)** et **[Cyriac Zeller](#)**  
**[\(/5647/auteurs/cyriac-zeller\)](#)**

TAGS : **[ABUS SEXUELS \(HTTPS://WWW.FAMILLECHRETIENNE.FR/5659/MOTS-CLES/ABUS-SEXUELS\)](https://www.famillechretienne.fr/5659/mots-cles/abus-sexuels)**



**famille  
chrétienne**

(/).

**[Archives \(https://www.famillechretienne.fr/archives/index\)](https://www.famillechretienne.fr/archives/index) - [Qui sommes-nous ?](#)**

**<https://boutique.famillechretienne.fr/content/qui-sommes-nous> - [Politique de confidentialité](#)**

**<https://boutique.famillechretienne.fr/content/politique-de-confidentialite> - [Mentions légales et](#)**

**[CGU \(https://boutique.famillechretienne.fr/content/mentions-legales-et-cgu\)](https://boutique.famillechretienne.fr/content/mentions-legales-et-cgu) - [FAQ](#)**

**<https://boutique.famillechretienne.fr/faq> - [Contact](#)**

**<https://boutique.famillechretienne.fr/content/contactez-nous> - [Publicité](#)**

**<https://boutique.famillechretienne.fr/content/publicite> - [Paramètres des cookies](#)**